



La Pêche

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL AU RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS PORTANT LE NUMÉRO 145.31-2025.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le lundi 1^{er} juin 2026 à compter de 19 h 30**, le Conseil doit statuer sur une demande d'usage conditionnel au Règlement relatif aux usages conditionnels portant le numéro 145.31-2025 pour la propriété sise au 75, chemin du Lac-Chip à La Pêche connue sous le lot 3 390 978 du cadastre du Québec.

Demande d'usage conditionnel afin d'autoriser un hébergement touristique de type, établissement de résidence principale, conformément aux dispositions du Règlement relatif aux usages conditionnels 145.31-2025.

La séance publique aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de La Pêche, située au 99, route Principale Est à La Pêche.

DONNÉ à La Pêche, ce 15^e jour du mois de mai deux mille vingt-six (2026).

Annie Schnobb
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Annie Racine, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 15 mai 2026.

Annie Schnobb
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe par intérim



La Pêche

Lot 3 390 978
75, chemin Lac-Chip

